

Déclaration de l'Opposition Républicaine et Démocratique

Table ronde des Forces vives sur le projet d'Accord issu du Processus d'Alger, 19 mars 2015 CICB

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et de la Coopération Internationale, Chef de la Délégation malienne au processus d'Alger,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ,
Mesdames et Messieurs les Représentants des partis politiques de la majorité, des organisations syndicales, des ordres religieux et de la société civile ,
Chers participants à la Table Ronde de ce jour ,

C'est avec une véritable conviction patriotique que les partis politiques de l'opposition se tiennent ce matin aux côtés des forces vives de la nation dans le seul espoir de faire échec à toute tentative de démembrement de notre pays.

Pour l'opposition démocratique et républicaine, le Mali traverse une période critique de son Histoire. Après trois années de crise profonde, c'est l'existence même de notre pays qui est menacée aujourd'hui.

L'accord qui a été paraphé par le gouvernement, le 1er mars 2015 après plusieurs mois de réunions ne résout en rien les questions fondamentales relatives à la stabilité du pays, à l'intégrité du territoire, à l'unité nationale et à la réconciliation nationale.

Pour nous cet accord n'est pas un bon accord pour le Mali. Il contient les germes d'une désintégration rampante du pays que nous avons connu.

Nous regrettons encore une fois qu'en vue des pourparlers d'Alger, les autorités n'aient pas cru devoir procéder à de véritables concertations sur les questions de fond.

Un consensus national aurait sans aucun doute conforté la position du gouvernement dans les négociations.

Nous nous étonnons que le document paraphé ne fait aucune référence, ni dans son préambule, ni dans ses Principes, Engagements et Fondements pour un règlement durable du conflit, à la Constitution adoptée par le peuple souverain du Mali en janvier 1992.

L'absence, maintes fois dénoncée, de vision refondatrice de nos institutions et donc de cap du Gouvernement dans la résolution du conflit se reflète dans le document paraphé qui n'envisage pas l'avenir du Mali entier, dans son unité, sa dignité, sa sécurité et sa prospérité.

L'appellation « Azawad » citée parmi les trois éléments retenus comme fondements du règlement concerté du conflit et définie comme « une réalité socio- culturelle, mémorielle et symbolique... », constitue une véritable imposture politique et est porteuse de germes réels de séparatisme qu'aucun malien ne doit sous estimer.

La disposition qui consiste à « assurer une meilleure représentation des populations du nord du Mali dans les institutions et grands services publics, corps et administration de la République » est une violation de notre Constitution, des règles et valeurs républicaines, qui ne sauraient admettre ni une administration partisane, ni une administration communautariste.

Le document paraphé conduit le Mali dans un nouveau système d'autonomie de fait des régions avec entre autres l'élection au suffrage universel direct du président de l'Assemblée régionale qui cumule les fonctions de chef de l'exécutif et chef de l'administration de la région. Toutes choses qui seront sources de blocage dans le fonctionnement institutionnel de la Région et de l'État.

La création d'une police territoriale et la volonté de réserver aux ressortissants des régions du nord, la majorité des effectifs de la fonction publique territoriale sont porteurs de germes d'un régionalisme destructeur pour notre cohésion nationale.

Sur les questions de défense et de sécurité, notre conviction est qu'une armée nationale et républicaine doit être bâtie en dehors de toute considération d'appartenance régionale, ethnique ou communautaire.

L'architecture de l'accord, les multiples engagements, le calendrier de mise en œuvre, les capacités de l'État et des collectivités rendent difficiles son application ; les mesures préconisées si le calendrier n'est pas respecté peuvent aboutir à des frustrations pouvant conduire à des blocages, voire à des remises en cause.

En somme, il convient que le gouvernement sache que sur de nombreux points, le document paraphé suscite de la part de nombre de nos concitoyens des interrogations et des doutes légitimes.

Parfaitement conscient de l'impérieuse nécessité pour notre pays de parvenir à une

paix véritable, juste et durable, l'opposition demande à la communauté internationale et particulièrement aux Etats du Sahel et autres partenaires bilatéraux d'entendre les inquiétudes et les angoisses du peuple malien afin que les solutions préconisées aujourd'hui ne soient pas sources d'une plus grande déstabilisation du Mali et de ses communautés.

C'est pourquoi, Mesdames et Messieurs les Ministres, l'opposition démocratique et républicaine ne comprend pas que la délégation gouvernementale ait paraphé un tel document.

Le paraphe du document par le Gouvernement sans qu'il le soit par les groupes de la Coordination ne cesse de susciter incompréhension et indignation à travers le pays.

La visite de la médiation à Kidal, le 17 mars et le refus de la Coordination de parapher le document d'Alger ouvrent incontestablement une crise du processus d'Alger.

L'opposition démocratique et républicaine estime que le Mali doit reprendre le contrôle du processus de sortie de crise et s'engager sur le chemin d'un véritable dialogue inter-malien.

Nous lançons un pressant appel à toutes les forces vives du pays afin qu'ensemble nous conjurons les menaces et les dangers qui pèsent sur le Mali.

Notre peuple doit se rassembler pour sauver notre maison commune.

Bamako, le 19 mars 2015.

Les partis politiques de l'opposition